

Image not found or type unknown



Compromis de vente annulé pour faute professionnelle?

Par **michmich**, le **27/01/2010** à **12:23**

Bonjour, rnje suis vendeur d'un terrain, j'ai signé un compromis avec un acheteur présenté par une agence immobilière sous mandat qui a sous estimé(par écrit)le prix de plus de la moitié par rapport au marché.puis je faire annuler ou attaquer ce compromis?puis je signer un autre compromis pendant ce temps?